



71 500 résidences secondaires dont 90% sur le littoral

La France compte 3,3 millions de résidences secondaires, soit 10 % du parc de logements. Ce nombre continue d'augmenter mais moins rapidement que le nombre total de logements. En 2016, on dénombre 50 résidences secondaires pour 1 000 habitants.

Compte tenu de sa façade maritime, le territoire Estuaire Loire Océan constitue historiquement un espace de choix pour la construction et l'acquisition de résidences



agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire

secondaires. Dans certaines communes, celles-ci représentent plus de la moitié du parc de logements.

Qui sont les propriétaires des résidences secondaires ? Où est située leur résidence principale ? Comment vivent-ils cette présence intermittente ? Autant de questions abordées ici, complétées par un éclairage statistique sur les annonces de location proposées par la plateforme Airbnb.

[lire la publication](#)